RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE & POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA FORMATION& DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

DIRECTION DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESIONNELLE

ELEVAGE DES PETITS ANIMAUX

AGR15Q

DECEMBRE 2022

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. PROFIL PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION

I. PRESENTATION DE LA QUALIFICATION

- **Branche professionnelle** : AGRICULTURE « AGR »
- **Dénomination de la qualification** : Elevage des Petits Animaux
- **Définition de la qualification** : Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en élevage des petits animaux est capable d'exécuter l'ensemble des opérations liées à l'Elevage des Petits Animaux.
- **Taches professionnelles :**

 Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en élevage de petits animaux est chargé de :

 - Conduire un élevage avicole
 - Conduire un élevage apicole
 - Conduire un élevage cunicole

II. CONDITIONS DE TRAVAIL :

- **Caractéristiques physiques :**
 - **Éclairage :** Naturel sur le terrain ;
 - **Température et humidité sur le terrain** : soumis aux conditions climatologiques et météorologiques variables ;
 - **Poussière** : Poussières du lieu de travail ;
- **Risques et Maladies professionnelles :**
 - Risques liés aux équipements de travail
- **Travail seul ou en équipe :** En équipe
- **Contacts sociaux :** Relations fonctionnelles avec d'autres partenaires économiques.

III. EXIGENCES DE LA QUALIFICATION :

- **Exigences physiques :**
 - Avoir une bonne condition physique
- **Exigences Intellectuelles :**
 - Avoir un bon sens d'application
 - Esprit d'organisation.
- **Contre-indication :**
 - Présenter d'allergie aux poussières et odeurs.

IV. IV- RESPONSABILITES :

- **Responsabilités matérielles et personnelles :**

 Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en Elevage des Petits Animaux est responsable de son équipe, des outils et des matériels de son entreprise ;

- **Responsabilités morales :**

 - Rigueur, et soin dans son travail ;
 - Respecter et appliquer les normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
 - Sens de l'organisation

- **Responsabilité décisionnelle :**

 - Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en Elevage des Petits Animaux doit être capable de prendre les décisions favorisant la rentabilité de son entreprise ;

- **Responsabilité en matière de sécurité :**

 - Veiller sur la sécurité sur soi, sur les autres et sur l'outillage, équipements et matériels.

- **Responsabilité environnementale :**

 - Veuillez à l'impact de son activité sur l'environnement

V. V- FORMATION :

- **Conditions d'admission :**

 - Participant(e)s ayant un âge minimum de 18 ans

- **Durée de la formation :**

 - 03 mois à raison de 240 Heures Pédagogiques

- **Sanction de la formation :**

 - Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

VI. DEBOUCHES

Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en élevage de petits animaux exerce son métier dans les fermes et les exploitations d'élevage.

2. COMPETENCES LIEES A LA QUALIFICATION

Tableau représentatif des compétences nécessaires à la qualification

Compétences professionnelles	
01	Conduite de l'élevage avicole
02	Conduite de l'élevage apicole
03	Conduite de l'élevage cunicole
04	Appliquer les normes d'hygiène, sécurité et environnement

3. CONTENUS DE LA FORMATION

Structure de la formation

Intitulé de la Qualification : Elevage des Petits Animaux

Durée : 240 H

Code	Désignation des modules	Durée
MQ1	Conduite de l'élevage avicole	**60 H**
MQ2	Conduite de l'élevage apicole	**60 H**
MQ3	Conduite de l'élevage cunicole	**60 H**
MC1	Appliquer les normes d'hygiène, sécurité et environnement	**60 H**

Répartition trimestrielle /semestrielle des modules

Intitulés des modules	Durée de la Formation			
	Cours	TP	Total Hebdo	Total
MQ1	04	04	08	60 H
MQ2	04	04	08	60 H
MQ3	04	04	08	60 H
MC1	04	04	08	60 H
TOTAUX	12	08	20 heures	240 heures

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Conduite de l'élevage avicole

Code : MQ1

Durée : 60 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable de maitriser et de mettre en œuvre toutes les opérations liées à la conduite d'un élevage avicole.

Conditions d'évaluation :

- **A l'aide :**
 - Matière végétale (semence, porte-greffe, greffon, bourgeon).
 - Substrats
 - Documentation appropriée
 - Solutions de trempage, tamis.
 - Greffoir, sécateur, bacs, pots de semis, arrosoirs, raphia, asperseur.
 - Serres et accessoires

- **A partir :**
 - Document spécifique
 - Fiche technique

Critères généraux de performance :

- Montage correct de l'abri
- Production de plants sains
- Exécution correcte des opérations de multiplication
- Choix sélectif du mode de multiplication

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
▪ Déterminer les besoins en aliments ▪ Déterminer les besoins en matériel ▪ Déterminer les besoins en litière ▪ Assurer le nettoyage et la désinfection du bâtiment et du matériel d'élevage ▪ Mettre en place le matériel d'élevage ▪ Mettre en place la litière ▪ Mettre en place les conditions d'ambiance avant la réception des animaux	▪ Respect de la technique de travail ▪ Respect des règles de sécurité ▪ Bonne qualité du travail	Les aliments des espèces avicoles Les besoins en aliments des espèces Le matériel de l'élevage avicole Les besoins en matériel des espèces avicoles Les éléments composant la litière Les besoins en litière des espèces avicoles Formules de préparation des solutions de désinfection Les techniques de nettoyage et de désinfection Rôle des produits de désinfection Application de la technique de fumigation Réalisation du vide sanitaire Intérêt de l'utilisation du pédiluve Différents type de cercle de garde Les normes d'élevage Les normes d'ambiance Le processus de mise en place des litières Rôle et qualité de la litière Les différentes litières Les techniques de mise en place des litières Les normes d'ambiance Les différents types d'outils de contrôle des normes d'ambiance Utilisation des outils de contrôle des normes

- .

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Conduite de l'élevage apicole

Code : MQ2

Durée :60 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module Le stagiaire doit être capable maitriser et de mettre en œuvre toutes les opérations liées à la conduite d'un élevage Apicole

Conditions d'évaluation :

- **A l'aide :**
 - Ruches
 - Matériel d'élevage apicole
 - Vêtements de sécurité
 - Outils et instruments de récolte de miel

- **A Partir :**
 - Documents techniques d'exploitation
 - Documents spécifiques
 - Données particulières
 - Fiches techniques de produits apicoles

Critères généraux de performance :

- Respect des normes particulières d'élevage
- Application rigoureuses des méthodes de travail
- Utilisation adéquate du matériel d'élevage
- Sens de responsabilité
- Sens de l'observation
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Choisir les Ruches • Préparer et entretenir le matériel d'exploitation • Choisir les zones mellifères • Nettoyer et débroussailler le milieu d'implantation • Transporter et disposer les ruches		Les différents types de ruches Identification des ruches Avantages et inconvénients de chaque type de ruche Les constitutions de chaque type de ruche Identification des constituants de ruche Les différents types de production Le matériel d'exploitation Préparation du matériel d'exploitation Technique de fumigation Nettoyage du matériel d'exploitation Exigences alimentaires des abeilles Choix des zones florales Travaux superficiels du sol Défrichage du sol Produits de colmatage Rôle du colmatage Moments et conditions de transport Comportement des abeilles au changement s du milieu Techniques de disposition et d'orientation des ruches Intérêt du nourrisse ment après le transport

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Conduite de l'élevage cunicole

Code : MQ3

Durée : 60H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module Le stagiaire doit être capable maitriser et de mettre en œuvre toutes les opérations liées à la conduite d'un élevage cunicole.

Conditions d'évaluation :

- **A l'aide :**
 - Clapiers
 - Reproducteurs
 - Lapereaux
 - Matériel d'ambiance
 - Aliments
 - Matériel d'élevage

- **A Partir :**
 - Documents techniques d'exploitation
 - Documents spécifiques
 - Données particulières
 - Fiches techniques des produits cunicoles

Critères généraux de performance :

- Respect des normes prescrites d'élevage cunicole
- Application rigoureuse des méthodes de travail
- Utilisation adéquate du matériel d'élevage cunicole
- Sens de responsabilité
- Sens de l'observation
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
▪ Choisir les aliments ▪ Déterminer la ration alimentaire des lapins ▪ Elaborer et appliquer un programme prophylactique ▪ Contrôler l'ambiance du bâtiment ▪ Choisir les reproducteurs ▪ Préparer les femelles à la saillie ▪ Organiser l'abattage des animaux		Les différents types de matière première utilisée en alimentation du lapin Identification des matières premières utilisées en alimentation du lapin Choix de la matière première Composition chimique des aliments Les besoins alimentaires des lapins Méthodes de détermination des rations alimentaires de lapins Méthodes d'élaboration d'un programme prophylactique Etablissement d'un programme prophylactique Les différentes maladies du lapin Les normes d'ambiance Application des normes d'ambiance Les différentes races de lapins L'âge d'abattage des animaux Pesée des animaux Réforme des animaux Critères d'appréciation de la carcasse Critères d'appréciation de la peau Préparation de la chaine d'abattage et de réfrigération

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Appliquer les notions d'hygiène, sécurité et environnement

Code : MC1

Durée : 60 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable d'appliquer les notions d'hygiène, sécurité et environnement

Conditions d'évaluation :

- **A l'aide :**

- **A partir :**

 - Consignes
 - Normes d'hygiène et de sécurité
 - Normes de protection de l'environnement

Critères généraux de performance :

- Application correcte des principes d'hygiène, de sécurité et d'environnement

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Identifier les risques professionnels • Appliquer les notions d'hygiène et de sécurité • Déterminer les moyens de lutte contre les incendies • Connaitre la protection de l'environnement	- Respect de la méthode de travail - Rapidité d'exécution	• Notions d'hygiène et de sécurité • Les méthodes de préventions et de lutte contre les incendies • Les moyens de protections contre le feu et les produits chimiques • Généralité sur la protection de l'environnement